

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DES RECOMMANDATIONS DU BVG – RAPPORT 5 : RÉSERVE DE L'ARMÉE CANADIENNE – DÉFENSE NATIONALE

Référence de rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Échéance finale prévue	Principaux jalons provisoires (description/ dates)	Organisation responsable/point de contact (Nom, Poste)
Para 5.22	<i>Directives sur la préparation de missions</i> La Défense nationale devrait offrir des directives claires aux unités individuelles de la Réserve de l'Armée afin qu'elles préparent leurs soldats aux tâches clés affectées à celle-ci dans le cadre d'importantes missions internationales.	Accepté. Offrir l’instruction nécessaire aux soldats avant qu’ils prennent part à des opérations de déploiement internationales est d’une importance primordiale pour l’Armée canadienne. Des lignes directrices concernant l’instruction nécessaire sont présentées dans le plan d’opération annuel de l’Armée. Lorsque la participation de la Réserve à une opération expéditionnaire est annoncée, une orientation précise est donnée quant à l’instruction que doivent suivre les réservistes et certaines équipes de la Réserve (pour accomplir des tâches comme l’escorte de convoi, la protection des forces et la surveillance continue). Chaque équipe doit être « confirmée » au moyen d’un processus délibéré avant de recevoir le feu vert de partir en mission. L’Armée s’efforcera d’améliorer ses lignes directrices pour les tâches clés prévues dans le cadre de missions internationales majeures.	L'Armée canadienne (AC) raffinerait les instructions données dans le plan d'opérations annuel pour indiquer clairement les exigences en ce qui concerne la participation de la Réserve aux opérations internationales.	31 mars 2017	La directive <i>Renforcer la Réserve de l'armée</i> sera publiée au mois de mai 2016 pour souligner les activités clés à effectuer dans le cadre d'une analyse permettant d'assigner à des unités de réserve visées des « tâches de mission » pour répondre aux exigences d'expédition. Avant le 1 décembre 2016, déterminer les unités à affecter à des tâches de missions selon les capacités disponibles dans la Réserve de l'Armée. Avant le 1 décembre 2017, confirmer auprès des corps et branches la bonne structure d'unités et d'équipement connexes pour réaliser les tâches. Avant le 31 mars 2018, inclure des directives claires à l'intention des	Commandant de l’Armée canadienne (cmdt AC) Col R.M. Foster Directeur de la Réserve de l'Armée

Référence de rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Échéance finale prévue	Principaux jalons provisoires (description/ dates)	Organisation responsable/point de contact (Nom, Poste)
					divisions/brigades/unités au sujet des tâches de mission et des attentes de la Réserve de l'Armée pour répondre aux exigences opérationnelles.	
Para 5.32	<i>Directives sur la préparation de missions</i> L'Armée canadienne devrait définir et l'équipement dont les unités et groupes de la Réserve de l'Armée ont besoin pour s'entraîner et être déployés dans les missions intérieures et leur donner accès à celui-ci	Accepté. Un plan d'approvisionnement est en cours d'élaboration pour gérer les pénuries observées au sein de certaines flottes. Les Forces canadiennes ont déterminé et fournissent l'équipement nécessaire à la conduite des opérations nationales. La majorité de l'équipement est entreposé dans les installations de l'unité ou du Groupe-brigade du Canada. Lorsqu'on cerne un besoin ou un écart qui ne peut être corrigé par le Groupe-brigade de la Réserve, la division réaffectera certaines de ses ressources ou demandera l'envoi d'articles supplémentaires stockés à l'échelle nationale.	Établir et mettre en œuvre de petits et de grands projets d'immobilisations pour fournir de l'équipement à la Réserve de l'Armée.	Le projet sera mis en œuvre d'ici décembre 2019 .	Identifier les pénuries d'équipement pour les corps et les branches – décembre 2016. Identifier l'équipement national pouvant être redistribué pour pallier les pénuries en ordre de priorité afin de répondre aux exigences de capacité et d'instruction – printemps 2017. Créer un logiciel de commandement militaire pour les besoins d'équipement pour les unités de la Réserve de l'Armée – décembre 2017. Établir un projet d'immobilisations pour l'équipement de la Réserve de l'Armée et le mettre en œuvre – décembre 2019.	Cmdt AC Col R.M. Foster Directeur de la Réserve de l'armée

Rapport du vérificateur général du Canada - Printemps 2016 (présenté le 3 mai 2016)
Rapport 5 : Réserve de l'Armée canadienne - Défense nationale

Référence de rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Échéance finale prévue	Principaux jalons provisoires (description/ dates)	Organisation responsable/point de contact (Nom, Poste)
Para 5.34	<i>Directives sur la préparation de missions</i> L'Armée canadienne devrait exiger des groupes de la Réserve de l'Armée qu'ils confirment officiellement qu'ils sont prêts à appuyer des missions intérieures.	Accepté. L'Armée canadienne examinera le processus et élaborera une méthode de confirmation mieux documentée. L'Armée offre une instruction annuelle aux dix Groupes-bataillons territoriaux et aux quatre Groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique. L'instruction est souvent confirmée oralement par l'intermédiaire de la chaîne de commandement, ce qui semble suffisant pour répondre aux objectifs d'instruction.	Élaborer une méthode de confirmation annuelle officielle pour les Groupes-bataillons territoriaux (GBT), les Groupes-compagnies d'intervention dans l'Arctique (GCIA) et les Compagnies d'intervention intérieures autonomes.	31 mars 2017	Élaborer un plan de confirmation officielle – automne 2016. Mettre le plan en œuvre dans le plan d'opérations annuel de l'AF 2017-2018.	Cmdt AC Col D.J. Lambert Chef d'état-major du Centre d'instruction sur la doctrine de l'Armée canadienne
Para 5.57	<i>Durabilité des unités de la Réserve de l'armée</i> La Défense nationale devrait concevoir et mettre en œuvre une stratégie de rétention pour la Réserve de l'Armée.	Accepté. Le maintien des effectifs permet aux Forces armées canadiennes d'atteindre l'excellence sur le plan opérationnel et institutionnel. La Défense nationale élaborera et mettra en œuvre une stratégie de maintien des effectifs des Forces armées canadiennes qui fera en sorte que le maintien de nos membres en uniforme soit un élément fondamental de notre processus de gestion du capital humain et on lui accordera une importance équivalente sinon plus grande dans le cadre de nos efforts	Les FAC élaboreront et mettront en œuvre une stratégie de rétention qui comprend à la fois la Force régulière et la Force de réserve afin d'atteindre les niveaux de dotation approuvés, de retenir les talents et d'optimiser le rendement du recrutement et de l'instruction, ce qui contribuera à l'efficacité opérationnelle et institutionnelle.	30 septembre 2018	Étape 1 (juin 2016 – mai 2017) Orientation : Cette étape comprendra une révision et analyse des concepts, de la recherche et des lacunes pour comprendre la rétention au sein des FAC. Étape 2 (avril 2017 - décembre 2017) Conception de la stratégie : La définition des objectifs de la stratégie de rétention et les mesures qui établiront une correspondance	Commandement du personnel militaire (COMPERSMIL) Bgén S.J.R. Whelan GENPERSMIL/ CmdtA

Référence de rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Échéance finale prévue	Principaux jalons provisoires (description/ dates)	Organisation responsable/point de contact (Nom, Poste)
		de recrutement. Notre nouvelle approche sera exhaustive et intégrera les membres de la Force régulière et de la Réserve, créant une mobilité accrue entre ces éléments et tenant compte de l'étendue des exigences inhérentes à chacune. Bien qu'on étudiera les exigences régissant les transactions dans le domaine de la rémunération et des avantages sociaux, la Défense nationale élaborera des mesures efficaces qui toucheront, entre autres, la gestion de la carrière, le soutien familial, les programmes de promotion de la santé mentale et du bien-être et les exigences en matière de diversité. L'Armée canadienne élabore une stratégie de maintien des effectifs pour la Réserve de l'Armée et travaille actuellement à la mettre à jour en fonction des initiatives du chef du personnel militaire.			entre les fins et les moyens pour atteindre cet objectif stratégique. Étape 3 (juin 2018 - septembre 2018) Mise en œuvre de la stratégie : Cette phase comportera l'achèvement d'une série de mesures, y compris l'examen, l'élaboration et/ou la modification des politiques, des plans et des programmes qui permettront d'atteindre les objectifs stratégiques. Étape 4 (Pas avant l'été 2019) Validation : Une fois la stratégie mise en œuvre, la validation sera achevée afin d'en assurer l'efficacité et l'efficacité.	
Para 5.62	<i>Durabilité des unités de la Réserve de l'armée</i>	Accepté. Les Forces armées canadiennes examineront le cadre des conditions de service de la Force de réserve et l'administration	Les FAC étudieront l'exigence de modification des « conditions de service » (plus précisément les classes et périodes de service) des	30 septembre 2017	S.O.	COMPERSMIL Vice-chef d'état-major de la

Rapport du vérificateur général du Canada - Printemps 2016 (présenté le 3 mai 2016)
Rapport 5 : Réserve de l'Armée canadienne - Défense nationale

Référence de rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Échéance finale prévue	Principaux jalons provisoires (description/ dates)	Organisation responsable/point de contact (Nom, Poste)
	La Défense nationale devrait étudier les conditions de services des soldats de la Réserve de l'Armée et les contrats des soldats de la Réserve de l'Armée à temps complet pour s'assurer qu'ils sont conformes à la <i>Loi sur la défense nationale</i> .	du service dans la Force de réserve afin de s'assurer qu'elles respectent les dispositions de la <i>Loi sur la défense nationale</i> et les règlements édictés en vertu de celle-ci.	membres de la Force de réserve afin d'en assurer la conformité en vertu de la <i>Loi sur la défense nationale</i> et les Ordonnances et règlements royaux (ORFC), chapitre 9.			Défense (VCEMD) Col B.J.G. Poulin Directeur, Politiques et griefs (Carrières militaires) (DPGCM) Mgén P. J. Bury Chef – Réserves et Cadets (C Rés et Cad)
Para 5.65	<i>Durabilité des unités de la Réserve de l'armée</i> La Défense nationale devrait réviser ses politiques et clarifier l'accès aux services médicaux des soldats de la Réserve de l'armée.	Accepté. Le Groupe des Services de santé des Forces canadiennes (Gp Svc S FC) fait activement progresser un certain nombre d'initiatives visant à examiner et à appuyer les politiques relatives aux examens médicaux qui contribuent à la préparation générale des soldats de la Première réserve en vue de l'instruction et du déploiement et à donner des précisions en ce qui concerne l'accès aux services médicaux, notamment : - Publier un communiqué dans lequel on établit que les réservistes	La mise en œuvre d'un outil d'évaluation de l'état de santé de la Réserve pour évaluer l'aptitude physique sur le plan professionnel des militaires de classe A qui sont employés/déployés dans un environnement dans un contexte national. Il comprendrait l'aptitude physique sur le plan professionnel liée à la marche sur le plancher du manège militaire, la participation à un exercice d'une durée d'une semaine ou le déploiement en réaction aux catastrophes intérieures comme les inondations ou les	Mise en œuvre complète d'ici l'AF 2017-2018 . Le Groupe de services de santé des Forces canadiennes organisera un essai en préparation pour le déploiement complet de l'outil d'évaluation de l'état de santé de la Réserve. L'essai aura lieu d'abord en parallèle, puis enfin en conjonction, avec	Mise à jour des Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC) : La modification de l'ORFC 34 est essentielle à la production de toute politique définitive sur les soins de santé de la Réserve. La modification est actuellement à l'étude dans la section des règlements de la Défense nationale. Compte rendu de décision présenté au Médecin général	COMPERSMIL Point de contact du Gp Svc S FC : D ^r M. Lorenzen, Gestionnaire national des affaires professionnelles et de la qualité clinique Col M. Bilodeau, D Pol San; ou Col K. Stevens,

Référence de rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Échéance finale prévue	Principaux jalons provisoires (description/ dates)	Organisation responsable/point de contact (Nom, Poste)
		ont la priorité lorsque vient le temps de subir un examen médical du quartier général (publié en octobre 2015); - Mettre à jour les Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes, chapitre 34, section 2 (Soins de santé - officiers et militaires du rang) actuellement entre les mains de la Section de la réglementation – Défense nationale aux fins de projet de modification (dont l'approbation devrait être donnée six mois après la fin des travaux de la Section); - En 2009, le Quartier général du Groupe des Services de santé a publié une orientation provisoire portant sur l'accès aux soins de santé du personnel de la Force de réserve. Cette orientation, accompagnée d'un guide, a également été transmise aux membres indiqués dans la correspondance du vice-chef d'état-major de la défense datée de 2011. Des rappels annuels sont envoyés aux fournisseurs de soins de santé concernant les règles touchant	incendies.	l'examen de l'évaluation de santé en cours pour tous les militaires des Forces armées canadiennes mené par le Directeur - politique de santé (D Pol San) La date d'achèvement de l'essai est prévue pour septembre 2017.	dans le but de choisir la marche à suivre pour l'essai de l'outil d'évaluation de l'état de santé de la Réserve. - juin 2016 Résolution des questions juridiques (évaluations de santé = soins de santé, ce qui touche aux ORFC 34 et 34.16 en particulier). On attend actuellement l'opinion du juge avocat général adjoint - Personnel militaire (JAGA - PERSMIL). - 16 mai - 15 juin 2016 ***** Les jalons suivants sont fondés sur l'obtention de l'accord juridique d'ici la mi-juin 2016. Tout décalage entraînera des délais. Préparation du plan d'essai et mise à l'essai de l'outil d'évaluation. - juin-décembre 2016	D Rés Svc S, CJFC - Capc C.J. Deschênes, Responsable juridique/Direction juridique – Personnel militaire

Référence de rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Échéance finale prévue	Principaux jalons provisoires (description/ dates)	Organisation responsable/point de contact (Nom, Poste)
		l'accès aux soins; - Évaluer les plans d'action proposés dans l'étude sur la faisabilité de fournir des examens médicaux périodiques à tous les membres de la Première Réserve (juin 2015) menée par l'ombudsman des Forces canadiennes et le groupe des services de santé, et les outils potentiels qui pourraient servir à déterminer l'état de santé et effectuer des examens médicaux réguliers, par l'intermédiaire d'un groupe de travail sur l'état de santé des réservistes. On prévoit que des solutions de rechange seront élaborées d'ici août 2016 et mises en œuvre à l'automne 2016.			Analyse de l'essai, mises à jour de l'outil, élaboration/présentation du plan de communication et de mise en œuvre, briefings d'information. - janvier-décembre 2017 Mise en œuvre complète de l'outil d'évaluation. - janvier 2018	Col K. Stevens, D Rés Svc S Col K. Stevens, D Rés Svc S Col K. Stevens, D Rés Svc S
Para 5.70	<i>Durabilité des unités de la Réserve de</i>	Accepté. Les travaux sont en cours dans le cadre du projet de	Information de préparation : <i>Guardian</i> , le nouveau système de	31 janvier 2022	Mise en service de Guardian 1	COMPERSMIL

Rapport du vérificateur général du Canada - Printemps 2016 (présenté le 3 mai 2016)
Rapport 5 : Réserve de l'Armée canadienne - Défense nationale

Référence de rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Échéance finale prévue	Principaux jalons provisoires (description/ dates)	Organisation responsable/point de contact (Nom, Poste)
	<i>l'armée</i> La Défense nationale devrait s'assurer qu'elle dispose de renseignements actualisés sur l'état de préparation des soldats de la Réserve de l'Armée en vue d'une participation à un déploiement. Cette information devrait comprendre les qualifications civiles qu'ils détiennent.	transformation de la capacité de gestion du personnel militaire dans le but de maintenir l'état de préparation de tout le personnel de la Force de réserve en ce qui concerne l'utilisation de l'outil de gestion du personnel militaire <i>Guardian</i>. Dans le cadre de ce projet, les enquêtes et analyses prendront en compte la possibilité d'inclure les qualifications du personnel civil. Les Forces canadiennes s'efforceront d'utiliser tous les systèmes actuels de gestion des ressources humaines afin de se tenir à jour en ce qui a trait à la disponibilité.	gestion des ressources humaines militaires, combinera l'état de préparation personnel et les données de disponibilité de tout le personnel militaire, y compris les soldats de la Réserve, et sera disponible à l'intention des gestionnaires et commandants pour appuyer leur prise de décisions opérationnelles. <i>Guardian</i> permettra aux militaires et aux superviseurs de mettre les renseignements à jour plus aisément, à l'aide de capacités libre-service, pour que cette information reste pertinente. Banque de données de qualifications civiles : <i>Guardian</i> combinera la capacité de tout le personnel militaire, y compris les soldats de la Réserve, en vue d'inclure dans leur enregistrement les qualifications civiles, à l'aide d'un système libre-service, et un moyen de chercher et d'extraire l'information afin d'appuyer la prise de décision des commandants.	31 janvier 2022	– mai 2017 (Exclut les capacités de disponibilité et de libre-service) Mise en service de Guardian 1 – mai 2017 (Exclut la capacité de libre-service)	Bgén J. S. Sirois Chef du projet de TCGPM
Para 5.80	<i>Durabilité des unités de la Réserve de l'armée</i>	Accepté. Les Forces canadiennes attribuent les ressources afin de garantir que toutes les tâches	L'Armée canadienne a amorcé un examen du modèle de financement de la Réserve de l'Armée et l'aura	31 mars 2017	Des groupes de travail ont été formés pour l'exigence en	Cmdt AC

Rapport du vérificateur général du Canada - Printemps 2016 (présenté le 3 mai 2016)
Rapport 5 : Réserve de l'Armée canadienne - Défense nationale

Référence de rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Échéance finale prévue	Principaux jalons provisoires (description/ dates)	Organisation responsable/point de contact (Nom, Poste)
	La Défense nationale devrait s'assurer que le financement annuel prévu au budget pour les unités de Réserve de l'Armée est conforme aux résultats attendus.	obligatoires soient financées. Nous vérifierons si ces tâches permettent d'atteindre les résultats escomptés.	mis en œuvre le 1 avril 2017 .		mars/avril 2016 Collecte de données au niveau de la division/du groupe CB terminée d'ici juin 2016 Nouveau modèle élaboré et harmonisé aux objectifs d'ici septembre 2016	Col R.M. Foster Directeur de la Réserve de l'armée
Para 5.84	<i>Durabilité des unités de la Réserve de l'armée</i> La Défense nationale devrait terminer les modifications au mécanisme de publication de rapports sur les budgets et dépenses annuels de la Réserve de l'Armée de sorte que la Défense nationale puisse établir une correspondance entre le financement et les résultats prévus.	Accepté. La Défense nationale utilise une structure de rapport financier pour consigner les montants alloués aux Premières réserves et dépensés par ces dernières. À compter du 9 février 2016 , les dépenses imputables au programme de la Réserve sont inscrites dans les rapports financiers présentés à la haute direction. Cette approche offrira une meilleure visibilité en ce qui a trait au financement et aux dépenses et appuiera l'amélioration de la capacité de production de rapport et des mesures de rendement.	Une structure de fonds ministériels est mise en œuvre pour saisir le montant du financement alloué aux Forces de réserve (Armée, Marine, Force aérienne) et dépensé par celles-ci pour la rémunération, les opérations et la maintenance (O&M). Le financement et les dépenses des Premières réserves font l'objet d'un compte-rendu trimestriel au Comité de gestion des investissements et ressources par l'entremise d'un tableau de bord. Le financement et les dépenses tirés du Fonds C127 des Premières réserves seront présentés mensuellement dans les Statistiques	Le fonds ministériel C127 a été établi à l'échelle du MDN/ des FAC au début de l'AF 2016-2017. Ce changement a été mis en œuvre en février 2016. Il doit être inclus dans les statistiques financières du MDN	S.O. S.O. S.O.	SMA(Fin)/DPF Capv C.S. Corrigan Directeur – Budget

Rapport du vérificateur général du Canada - Printemps 2016 (présenté le 3 mai 2016)
Rapport 5 : Réserve de l'Armée canadienne - Défense nationale

Référence de rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Échéance finale prévue	Principaux jalons provisoires (description/ dates)	Organisation responsable/point de contact (Nom, Poste)
			financières ministérielles de l'AF 2016-2017 et l'information sera présentée à la communauté de contrôleurs des MDN/FAC.	lors du rapport de période 3 à publier à la mi-juillet 2016 .		
Para 5.96	<i>Entraînement des soldats de la Réserve</i> La Défense nationale devrait travailler avec les ministères et les organismes responsables aux termes du <i>Code canadien du travail</i> et des <i>Règlement sur les congés pour fins d'instruction au sein des forces de réserve</i> afin d'étudier la possibilité d'inclure la couverture des absences en vue de participer à tous les types de cours de perfectionnement professionnel énoncés dans le Code et le Règlement.	Accepté. La Défense nationale consultera la Commission de la fonction publique et d'autres organismes concernés afin de déterminer si des modifications à la loi fédérale sur la protection de l'emploi peuvent être autorisées.	Il faut présenter aux partenaires du MDN une marche à suivre recommandée afin d'incorporer et de synchroniser les dispositions prévues dans le <i>Code canadien du travail</i> et le <i>Règlement sur les congés pour fins d'instruction au sein des forces de réserve</i> qui porterait particulièrement sur la couverture des absences en vue de participer à un cours de perfectionnement professionnel énoncé dans le Code et le Règlement.	15 février 2017	Le Conseil de liaison des Forces canadiennes (CLFC) et le Conseil juridique des Forces canadiennes (CJFC) mènent des consultations initiales auprès du ministère de la Justice et de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC) pour déterminer si le travail préalable accompli à ce sujet reste valide en ce qui concerne sa portée et son contexte, et pour déterminer la portée des mesures faisables pour appuyer les recommandations. –15 août 2016 Consultations internes auprès des environnements de la Réserve et autres intervenants des FAC. –15 septembre au 1^{er} novembre 2016 Rapport initial du CLFC et du	VCEMD Chef – Réserves et Cadets/CLFC Col D.L. Cheff, DE, CLFC

Rapport du vérificateur général du Canada - Printemps 2016 (présenté le 3 mai 2016)
Rapport 5 : Réserve de l'Armée canadienne - Défense nationale

Référence de rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Échéance finale prévue	Principaux jalons provisoires (description/ dates)	Organisation responsable/point de contact (Nom, Poste)
					CJFC au VCEMD (y compris évaluation de faisabilité et analyse des coûts/avantages). – 15 novembre 2016 Rapport final au VCEMD. – 15 janvier 2017	
Para 5.98	<i>Entraînement des soldats de la Réserve</i> La Défense nationale devrait étudier la possibilité d'apporter des modifications à son Programme d'indemnisation des employeurs de réservistes proposé pour qu'il comprenne les absences dues à toute formation professionnelle pour les soldats de la Réserve de l'Armée.	Accepté. Ce n'est que lorsque le programme original sera entièrement mis en œuvre et institutionnalisé que la Défense nationale entreprendra une étude de faisabilité fondée sur la preuve pour déterminer s'il est possible d'élargir le Programme d'indemnisation des employeurs de réservistes afin d'y inclure un congé de participation à un cours de perfectionnement ou à une formation professionnelle, y compris les activités d'instruction connexes requises pour l'avancement de la carrière.	Mener une étude de faisabilité appuyée sur la preuve avec des recommandations sur la possibilité d'inclure dans le Programme d'indemnisation des employeurs de réservistes les absences dues à la formation professionnelle de tout personnel de la Première réserve et des Rangers canadiens. L'étude s'intéressera aux questions suivantes : existe-t-il des outils ou processus administratifs pour gérer un programme aussi complexe? Quelles ressources humaines et financières faut-il pour gérer le Programme d'indemnisation des employeurs de réservistes élargi? Quelles options de conception faut-il pour réorganiser le programme (si aucun système n'existe déjà)?	15 février 2017	Le CLFC amorce un processus de consultation interne de deux mois pour interroger les principaux cadres et les autorités d'instruction de la Réserve concernés pour déterminer comment définir le problème. – 15 août 2016 L'ébauche d'étude de faisabilité est présentée au VCEMD. - 15 novembre 2016 Rapport final au VCEMD. – 15 janvier 2017	VCEMD Chef – Réserves et Cadets/CLFC Col D.L. Cheff, DE, CLFC
Para 5.106	<i>Entraînement des soldats de la Réserve</i>	Accepté. Les Forces canadiennes donnent déjà suffisamment de détails pour s'assurer que les soldats	L'Armée canadienne offrira une instruction pour s'assurer que tous les réservistes sont prêts à des opérations	31 mars 2017	La présentation de <i>Mission : Prêts</i> , est la stratégie de rendement intégrée de l'Armée	Cmdt AC

Référence de rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Échéance finale prévue	Principaux jalons provisoires (description/ dates)	Organisation responsable/point de contact (Nom, Poste)
	La Défense nationale doit s'assurer que l'instruction des soldats de la Réserve de l'Armée en vue d'un déploiement international veille à pallier tous les écarts connus en matière de cours de perfectionnement professionnel individuel	de la Réserve de l'Armée reçoivent le niveau d'instruction requis qui leur permettra de participer aux missions nationales et internationales. L'Armée veille à ce que les réservistes atteignent le niveau opérationnel de compétence dans leur métier et à leur fournir chaque année une instruction continue, ce qui leur permet de prendre part aux opérations du peloton et de la compagnie. Les écarts ou lacunes en matière de compétences sont recensés à l'étape d'instruction prédéploiement et les commandants désignés évaluent ces derniers et déterminent la façon de les corriger, soit dans le cadre d'une instruction individuelle ou en groupe donnée à l'unité responsable du déploiement. Une fois déployée, avec la Force régulière ou la Réserve, l'unité offrira une instruction de perfectionnement ou une instruction continue afin de maintenir le niveau de compétences requis. S'il faut accomplir une nouvelle tâche ou utiliser un nouvel équipement, le commandant de l'unité déployée offrira le niveau	d'expédition.		canadienne (SRIAC). <i>Mission : Prêts</i> vise à offrir à tous les soldats de l'AC les outils dont ils ont besoin pour améliorer leur rendement dans tous les domaines de la santé, ce qui améliore leur résilience personnelle et l'état de préparation de l'Armée pour les opérations. Le site Web de <i>Mission : Prêts</i> est accessible à l'adresse strongproudready.ca/missionready/fr/home-fr/ Articuler clairement les exigences d'instruction collective par norme de tâches de combat pour les sous-sous-unités (pelotons) et sections de la Réserve de l'armée – automne 2016. Affecter des tâches, de l'équipement et des objectifs d'instructions associés donnés à la Réserve de l'Armée aux fins d'emploi dans les opérations d'expédition – printemps 2017.	Col D.J. Lambert Chef d'état-major du Centre d'instruction sur la doctrine de l'Armée canadienne

Référence de rapport	Recommandation du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Échéance finale prévue	Principaux jalons provisoires (description/ dates)	Organisation responsable/point de contact (Nom, Poste)
		d'instruction requis. L'Armée canadienne veillera à ce que le dossier d'instruction de chaque soldat soit tenu à jour et continuera d'explorer des façons de minimiser tous les écarts de compétences connus.			Présenter le nouveau programme de mise en forme (COMBAT FORCE) – avril 2017. Articuler les directives d'instruction pour la Réserve de l'Armée dans le plan d'opération 2017-2018 – 1 avril 2017.	
Para 5.119	<i>Entraînement des soldats de la Réserve</i> La Défense nationale devrait améliorer l'instruction collective et l'intégration des unités de la Réserve de l'Armée avec leurs homologues de l'Armée régulière pour qu'ils soient mieux préparés à participer aux déploiements.	Accepté. Les Forces canadiennes prennent toutes les mesures nécessaires pour créer des occasions d'intégration plus soutenues entre les Forces armées régulières et la Réserve.	Intégration améliorée des forces de réserve et régulière au sein du cadre d'instruction collective de l'Armée, améliorant ainsi l'état de préparation de l'AC pour les opérations intérieures et d'expédition.	31 mars 2018	Insérer l'ébauche de conception de l'intégration de la Réserve dans le plan d'opération de l'Armée 2017-2018 – 1 avril 2017. Analyser les leçons retenues de Maple Resolve 17 en ce qui concerne l'essai de l'Op REINFORCEMENT de la division 4 afin de déterminer la façon efficace et durable d'intégrer la Réserve à la Force régulière – automne 2017 dans l'optique de mettre le tout sur pied en date du 1 avril 2018.	Cmdt AC Col D.J. Lambert Chef d'état-major du Centre d'instruction sur la doctrine de l'Armée canadienne